



Facultés Libres  
de Philosophie  
et de Psychologie  
PARIS

# Politique de qualité



L'IPC – Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie, est un établissement privé associatif d'enseignement supérieur et de recherche, non lucratif et non confessionnel. Il participe aux missions du service public de l'éducation nationale sous l'autorité du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il a reçu la qualification EESPIG par un arrêté en date du 10 novembre 2015.

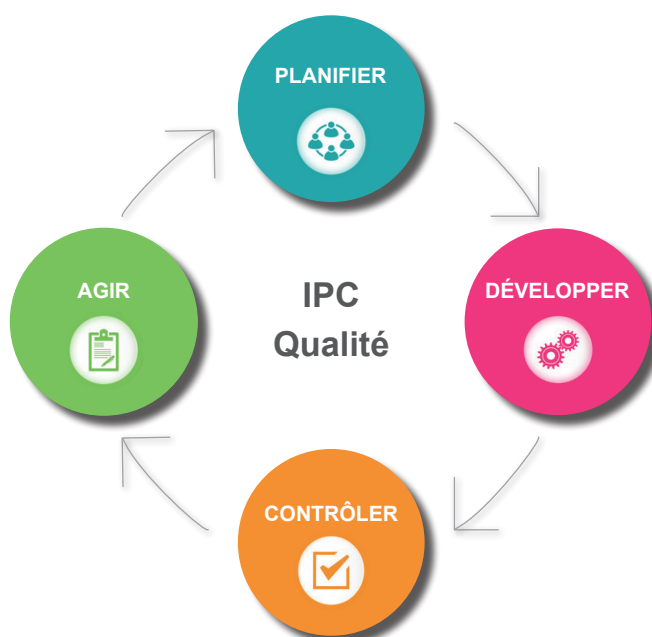
L'IPC vise un niveau d'excellence de sa formation par l'acquisition de compétences disciplinaires, préprofessionnelles, transversales et linguistiques en vue de la poursuite d'études et l'insertion professionnelle de ses étudiants. L'IPC tend également à favoriser l'épanouissement de tous les acteurs de l'établissement : étudiants, enseignants, personnels administratifs.

En ce sens l'IPC s'engage dans une démarche de qualité et d'amélioration continue pour répondre aux attentes de tous et proposer une formation de qualité. Celle-ci est mise en œuvre dans le cadre de la déclaration des axes stratégiques de développement de l'établissement. Le pilotage et le suivi de cette démarche sont assurés par le Comité de direction aidé par un membre des services généraux chargé de mission qualité.

Cette démarche de qualité comporte plusieurs objectifs :

- ✓ Faire de la qualité un véritable outil de pilotage et de gestion pour la direction de l'IPC,
- ✓ Veiller à la concertation régulière, au sein des différentes instances, de tous les acteurs de l'établissement dans le souci de la démarche d'amélioration continue,
- ✓ Veiller à la mise en place rapide de moyens matériels en cas de besoin des équipes pour améliorer leur fonctionnement et les conditions de vie et d'études.

La politique de qualité de l'IPC se déroule donc en plusieurs étapes :





L'IPC entend inscrire son développement selon cinq axes (cf. Axes stratégiques de développement) qui s'inscrivent dans le travail contractuel avec l'État (2013-2018) et qui structurent son activité pour l'avenir :

- ✓ La Formation
- ✓ La Recherche
- ✓ Les relations internationales
- ✓ La vie étudiante
- ✓ L'insertion professionnelle

L'établissement a identifié les indicateurs qui permettent de vérifier la progression de la qualité de l'ensemble de l'établissement quant à ses objectifs prioritaires :

### Principaux indicateurs chiffrés pour les objectifs prioritaires de l'établissement

	Base contrat 2010 Renouvellement contrat 2013-2018		Autoévaluation 2017
	Valeur 2009	Valeur 2012	Valeur 2017
<b>Données descriptive :</b>			
• effectif d'étudiants dans les deux licences	210	230	252
• montant de la masse salariale de l'établissement	878 K€	920 K€	1001 K€
• budget global de l'établissement	1300 K€	1400 K€	1700 K€
<b>Qualité de la formation :</b>			
• % enseignants « permanents » (+100 heures/an présence étudiants et tâches administratives et de recherche)	11 %	20 %	20 %
• % d'enseignants titulaires d'un doctorat ou MC ou HDR	65 %	70 %	70 %
• taux de diplômés / nb de recrutés	70 %	70 %	82 %
• nombre d'heures d'enseignement	2967	2967	2967
<b>Ouverture sociale :</b>			
• % d'étudiants boursiers de l'État	23 %	30 %	36,13 %
• aides internes	15 %	15 %	20,41 %



Afin développer la qualité de la formation proposée et l'épanouissement de tous les acteurs de l'établissement, l'IPC a mis en place plusieurs modes de concertations :

- ✓ Un travail régulier du Conseil d'Etablissement (réunissant le BDE et les responsables d'années) ;
- ✓ Des entretiens individuels réguliers des étudiants avec les responsables d'années ;
- ✓ La mise en place de lieux de convivialité pour favoriser l'échange informel quotidien des enseignants et des membres des services généraux.

## La formation

Pour mettre en œuvre ses formations l'IPC a centré son travail sur l'encadrement et le suivi pédagogique : **91 enseignants dont 64 docteurs** assurent des cours et travaux dirigés. Parmi eux, 3 docteurs à temps plein (dont un, Doyen, qui dirige l'établissement), 1 docteur à temps partiel ainsi qu'un doctorant sont cadres pédagogiques. Enfin, parmi les 7 enseignants-chercheurs de l'IPC à temps partiel certains sont chargés de l'accompagnement et du suivi des étudiants.

Dans le cadre de la mise en place du « plan réussite en Licence » et dans son souci d'**allier initiation à la recherche et approfondissement des disciplines concernées**, l'IPC a mis en place deux équipes de recherche (une en psychologie et une en philosophie) et a renforcé la présence d'enseignants-chercheurs dans les enseignements de spécialités dispensés.

Attentif à l'insertion professionnelle de ses étudiants, l'IPC intègre au sein de la Licence plusieurs **modules préprofessionnels** et prévoit pour la rentrée 2018 la préparation, dès la première année, d'un module de Valorisation des Expériences et des Compétences en vue de l'insertion professionnelle. A travers ce certificat proposé aux étudiants (hors Licence), l'IPC donnera la possibilité de mobiliser des outils de connaissance de soi et de valorisation (écrite et orale) des expériences et des compétences en des contextes variés.

Au cours du cursus Licence, un module « **Stage et rapport de stage** » avec la présence de professionnels est intégré à la formation. Ce stage de 120 heures a lieu dans le cadre d'une convention formalisée. Les étudiants sont ensuite évalués à l'écrit sur leur rapport ainsi que lors d'une soutenance orale devant un professionnel du secteur concerné.

Pour leur **orientation**, les étudiants ont en outre la possibilité d'un accompagnement personnalisé par des professionnels.

Ainsi la pédagogie s'efforce de concilier les apprentissages fondamentaux des disciplines, une orientation recherche (interventions d'enseignants-chercheurs) et la maîtrise des méthodes de travail (interventions d'enseignants de CPGE).

## Outils numériques

L'IPC travaille par ailleurs à la mise en place d'une **plateforme numérique de travail** au service des différents acteurs des formations et de la recherche. En ce sens une plateforme Moodle va être créée au cours de l'année 2017-2018. Des formations auprès des différents acteurs de l'établissement seront alors prévues.

## Ethique

Soucieux de l'**accessibilité de la formation à un large public et dans l'attention à la lutte contre les discriminations et les stéréotypes**, les formations tant en philosophie qu'en psychologie, comprennent en leur sein une sensibilisation à ces sujets.

De manière concrète également, l'IPC a mis en place des **aides financières** facilitant l'accès à la formation : en 2016-2017, 33,3 % des étudiants étaient Boursiers d'Etat et 20 % des étudiants ont bénéficiés de bourses internes en 2016-2017, soit un total de 43 % des étudiants bénéficiant d'une aide.

## Communication

Depuis quinze ans, l'IPC a consacré un mi-temps salarié pour développer et coordonner la **communication interne et externe** de l'établissement. Le chargé de communication travaille directement avec le comité de direction et les différents acteurs de la formation et de la recherche : services généraux, responsables pédagogiques de chaque année, équipes pédagogiques, bureau des étudiants, anciens, familles des étudiants, conseil scientifique, équipes de recherche et responsable des presses universitaires.

Plus concrètement, dans le cadre du Conseil d'Etablissement, il permet aux responsables pédagogiques de chaque année et au responsable de la communication du bureau des étudiants de transmettre les informations qui les concernent à l'ensemble des étudiants et ils l'informent des actions et de leur mise en œuvre.

Ainsi le chargé de communication permet une cohésion entre les différents pôles de la faculté tant au niveau de la recherche qu'au niveau de la formation.

Le chargé de communication met en place plusieurs outils pour développer la **communication interne** à l'établissement entre les différents acteurs de la formation et de la recherche.

L'IPC est également attentif à développer une **communication externe** cohérente pour faire connaître les formations proposées et les avancées de la recherche. En ce sens pour améliorer sa communication externe, sa visibilité et sa promotion, l'IPC a renouvelé son site internet en septembre 2017.



Afin de **contrôler la qualité de la formation et l'épanouissement de tous les acteurs de l'établissement**, l'IPC met en place chaque année des évaluations des enseignements et des services par les étudiants.

La mise en œuvre de cette **procédure d'évaluations** est sous la responsabilité d'un membre du Conseil de perfectionnement qui en fournit ensuite une synthèse au dit Conseil et communique les résultats aux enseignants et aux personnels concernés.

Les objectifs de cette évaluation sont multiples :

- ✓ Favoriser le dialogue entre les enseignants et les étudiants afin d'éclairer les objectifs et les contenus de la formation ;
- ✓ Améliorer le dispositif pédagogique en stimulant l'innovation ;
- ✓ Améliorer l'appropriation des savoirs en identifiant les faiblesses éventuelles au niveau des dispositifs pédagogiques ;
- ✓ Fournir des indicateurs pour le pilotage de la formation.

L'IPC a par ailleurs mis en place une lutte anti-fraude aux examens communiquée aux étudiants par voie d'affichage et dans le Livret de l'étudiant remis en début d'année.

Chaque année, au mois de septembre, la Faculté réalise une enquête par mail auprès des diplômés de la mention afin de recenser leur situation à la sortie de l'IPC. Les résultats de cette enquête sont analysés en termes de taux de réussite, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle.

L'IPC mène également chaque année une enquête par mail auprès des diplômés de la Licence afin de recenser leur situation un, deux ou trois ans après l'obtention du diplôme permettant ainsi de connaître les taux et la nature des poursuites d'études ainsi que les taux de diplômés en emploi. Les emplois occupés sont alors analysés en termes de secteur d'activité.

Les résultats sont alors mis à jour, présentés aux étudiants actuels lors des journées pédagogiques et publiés sur le site internet de la Faculté.

Outre la communication interne coordonnée par le chargé de communication, un lieu de convivialité est mis à disposition des enseignants et des membres des services généraux pour favoriser l'échange informel quotidien.



Les instances de l'IPC, chacune dans leur domaine propre, formulent des orientations, notamment et surtout le Conseil scientifique et le Conseil de Perfectionnement dans le domaine des formations et de la recherche. Le doyen et le Comité de direction sont chargés de la mise en œuvre pratique de ces orientations en s'appuyant sur les services généraux. Les moyens d'action sont alors déterminés et organisés en tenant compte, dans le cadre du conseil d'établissement, de tous les aspects entrant en jeu : financiers, RH, juridique, communication, etc.

Toutes les procédures mises en place permettent la **vérification des actions menées et de leurs résultats** afin de pouvoir mener des **actions correctrices** si besoin. Elles permettent également l'amélioration de la communication interne pour une meilleure connaissance de l'environnement de travail et la **mutualisation des bonnes pratiques**.







**IPC • Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie • Paris**

**Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général  
En contrat avec l'État • Diplômes nationaux par Jury rectoral**

**• Fondé en 1969 •**

**Tél. : 01 43 35 38 50  
contact@ipc-paris.fr - www.ipc-paris.fr  
70 avenue Denfert-Rochereau - 75014 Paris**